



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024

Aux contribuables de la susdite Municipalité, **avis public est donné** par le directeur général et greffier-trésorier que le **rôle général de perception pour l'année 2024 est déposé** au bureau municipal et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ àAscot Corner.....ce..... 19^e ...jour de.....février.... de l'an deux mille vingt-quatre.




Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général / greffier-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, du 19 février au 19 mars 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 février 2024



Directeur général / greffier-trésorier